



# ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 80 - Mai 2021

## FLASH INFOS MUNICIPALES



**IMPATIENTS DE SE RETROUVER À NOUVEAU  
TOUS ENSEMBLE...**

**VACCINONS-NOUS ET RESTONS MOBILISÉS !  
CONTINUONS À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES.**

Si vous faites partie des personnes autorisées à se faire vacciner, vous pouvez prendre rendez-vous soit sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr), soit au 0 800 009 110 (numéro national GRATUIT).

### ► **RAPPEL IMPORTANT : INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022**

Inscriptions des petites sections et CP pour la rentrée scolaire **du 15 mars 2021 jusqu'au 30 juin 2021.**

**Les inscriptions s'effectuent uniquement sur rendez-vous au 05 45 66 67 63 (M<sup>me</sup> Nathalie POMMIER).**

**Pièces à fournir pour l'inscription :** le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélique). **Pas d'inscriptions aux écoles auprès des directrices.**

### ► **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES et RÉGIONALES 2021 :**

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu **simultanément les 20 et 27 juin 2021.**

L'inscription sur les listes électorales est **obligatoire** pour participer à un vote.

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Vous devez

vous inscrire au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. **Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 14 mai.** Pour certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle...), l'inscription est possible jusqu'au 10<sup>ème</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont également invités à indiquer leur nouvelle adresse avant cette date, via le site service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372> ou directement auprès de l'accueil du centre administratif, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



### ► **COUP DE CHAPEAU :** à Gabriel CHARBONNAUD qui a terminé MAJOR de sa promotion BTS ACSE (Analyse Conduite et Stratégie d'Exploitation) à l'Ecole de l'Oisellerie. **FÉLICITATIONS.**

Nous lui souhaitons le meilleur dans le cadre de son installation comme «JEUNE AGRICULTEUR» sur la commune.



### ► **CHALLENGE DE LA MOBILITÉ :** Pour la 6<sup>ème</sup> année, GrandAngoulême invite tous les établissements employeurs de son territoire à participer au «Challenge de la Mobilité» du 7 au 13 juin 2021.



Le principe de ce challenge est simple : il s'agit pour chaque établissement (entreprise, collectivité, administration, établissement scolaire...) de mobiliser ses salariés pour que ceux-ci viennent travailler autrement que seuls dans leurs voitures pendant la semaine du 7 au 13 juin 2021. Un classement est établi sur la base des trajets rapportés : sont déclarés vainqueurs les établissements dont la plus forte proportion de salariés a marché, pédalé,

covoituré, pris le bus... pour venir travailler. L'objectif est d'inciter les personnes qui viennent habituellement seuls en voiture à essayer d'autres modes de déplacements, mais également à valoriser ceux qui se déplacent déjà autrement.

Les communes de GrandAngoulême sont donc invitées à participer en tant qu'employeurs à ce Challenge, ainsi que les autres employeurs locaux ([www.challengedelamobilite.com](http://www.challengedelamobilite.com)).

«La mobilité au travail : nouvelles obligations, opportunités et outils», La DREAL a adressé un courrier aux entreprises de plus de 50 salariés identifiées sur le territoire comme concernées par les nouvelles obligations.

### ► «LES RENDEZ-VOUS D'EFFERVESCENTRE» autour d'un artiste peintre «contesté» du 19<sup>ème</sup> siècle : Gustave COURBET. Artiste influent à son époque mais violemment critiqué (au point d'avoir été emprisonné), Courbet aborde tous les genres et laisse une oeuvre capitale et colossale.

- Mardi 4 mai 2021 à 18h15 - CONFÉRENCE EN LIGNE avec ZOOM sur INSCRIPTION par téléphone : 05 45 67 84 38 ou par email : [contact@effervescentre.fr](mailto:contact@effervescentre.fr) • Intervenante : Annie POLIDORI.

- ▶ **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :
  - A St-Estèphe : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois de 18h00 à 19h00 à la Mairie par M<sup>me</sup> Marielle VICARD ou un élu de St-Estèphe et à Roulet : le samedi matin de 10h00 à 12h00 à la Mairie (tous les 15 jours).
  - Samedi 08/05 : Patricia THOMAS (Tourisme/Patrimoine) • Samedi 29/05 : Michelle MONDOUT (Santé/Management)
- ▶ **CONSEIL MUNICIPAL** : Mardi 11 Mai 2021 à 18h30 à la Salle des Fêtes. Fermé au public.
- ▶ **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE** : Madame Muriel CAVARD assurera une permanence à la mairie de Roulet le jeudi 20 mai 2021 après-midi de 13h30 à 17h00.  
Sur RDV uniquement par mail : [muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr](mailto:muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr)
- ▶ **HORAIRES d'OUVERTURE de la MAIRIE** : libres le matin de 8h30 à 12h00 et **uniquement sur RDV l'après-midi** (sauf le mardi) **jusqu'à la fin de l'état de crise sanitaire. PORT du MASQUE OBLIGATOIRE.** Gel à disposition.
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE** : à partir du mois de mai votre bibliothèque reprend des horaires plus élargis :
  - Lundi de 10h à 12h • Mercredi de 15h30 à 17h30 • Vendredi de 17h à 18h30 • Samedi de 10h à 12h.
 Bien entendu sans oublier tous les gestes barrières en vigueur, à savoir port du masque obligatoire, utilisation du gel hydroalcoolique à l'entrée de la bibliothèque et dépôt des retours dans les bacs se trouvant à l'entrée.
- ▶ **RENDEZ-VOUS CULTURE AU MARCHÉ** :
  - «Au marché conté» : par Commune et Effervescentre à partir de 10h00, sur le marché de Roulet, un dimanche par mois, avec un thème différent chaque fois : le 9 Mai 2021 (poèmes d'été), le 13 Juin 2021 (les vacances).
- ▶ **TRAVAUX DANS CIMETIÈRES** : tous les travaux quels qu'ils soient effectués par des entreprises (de pompes funèbres, de maçonnerie générale) et par les particuliers sur les tombes **doivent être obligatoirement déclarés préalablement en mairie.**
- ▶ **TRICOT SOLIDAIRE** :
 

Le Centre Communal d'Action Sociale de Roulet-St-Estèphe lance cette année un projet solidaire intergénérationnel avec une activité ludique qui vise à servir ceux qui sont dans le besoin : tricoter pour les plus démunis.

**Les personnes sachant tricoter ou faire du crochet et voulant faire don de leur talent, peuvent confectionner des bonnets, écharpes, pulls, gilets.**

**Les personnes souhaitant faire don de laine ou de coton, d'aiguilles, peuvent également les déposer en mairie.** Le CCAS se charge de les distribuer aux tricoteuses. Cette nouvelle action intergénérationnelle et solidaire permet aux personnes créatives de mettre de la couleur dans la vie des plus démunis.

Vos créations ou dons de fournitures sont à déposer au CCAS (Mairie de ROULLET ST ESTEPHE, 1<sup>er</sup> étage)  
Contact : 05 45 66 67 63 Nathalie POMMIER.
- ▶ **DÉMARCHAGES / GENDARMERIE ET MAIRIE VOUS METTENT EN GARDE** :
 

Depuis plusieurs années, vous êtes régulièrement harcelés au téléphone par des sociétés et organismes divers de téléphonie, d'assurances, de groupes bancaires, d'énergies nouvelles pour vous demander des renseignements sur vous-mêmes, votre foyer, vous proposer des rendez-vous en vue de vous vendre un produit.

Depuis peu, des démarchages à domicile, avec ou sans autorisation ou signalement préalable en mairie, sont entrepris chez les particuliers par ces mêmes sociétés. Quand il y a signalement en mairie, celui-ci est fait à retardement de telle sorte que les dates de visite sont déjà largement commencées et la communication devient impossible et sans intérêt.

**NE DONNEZ JAMAIS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.**  
**C'EST A VOUS DE PRENDRE LES CONTACTS et non l'inverse.**

Seuls des organismes d'Etat, dûment agréés, comme l'INSEE sont autorisés à le faire pour le recensement de la population ou l'étude des conditions de vie des français. Chaque citoyen est prévenu personnellement par courrier, une communication officielle est faite et les enquêteurs bien identifiés par un badge officiel.
- ▶ **COLLECTE DES DÉCHETS** : **Sortez vos sacs et bacs au bon moment !**

Encore trop de sacs et bacs sont présentés le mauvais jour ou après le passage des bennes de collecte. Respectons notre cadre de vie en déposant nos déchets le bon jour à la bonne heure. Un doute ? Retrouvez vos jours et calendrier de collecte sur [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr) (rubrique «quand sortir ma poubelle») ou par téléphone au numéro vert (depuis un fixe) **0 800 77 99 20** ou sur le magazine d'infos qui vous est distribué régulièrement «Poubelle, la vie».
- ▶ **DATES À RETENIR** :
  - **COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945** : sans public. Dépôt de gerbes uniquement.
  - **31 MAI 2021 : DON DU SANG** salle des fêtes à Roulet de 17h00 à 20h00.



**FACEBOOK Ville de Roulet**  
La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe  
**N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !**

